



1380, Notre-Dame, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0
Téléphone : 819-374-5480 Courriel : delasource@csduroy.qc.ca
Site Web de l'école : http://accueil.csduroy.qc.ca/de_la_Source

Procès-verbal de la séance régulière
du Conseil d'établissement,
tenue le lundi 4 décembre 2023 à 19h
à l'école de la Source de Saint-Maurice,
sous la présidence de Mme Jessika Robinson sont présents :

M. Patrick Martel	Mme Jessika Robinson
Mme Caroline Bonenfant	Mme Catherine Delisle
Mme Christina Myles	Mme Geneviève Mayer
Mme Karine Veillette	Mme Mélanie Langlois
Mme Hélène Robitaille	M. Mathieu Roberge
Absente : Susie Néron	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, VÉRIFICATION DU QUORUM ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

M. Patrick Martel constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-23/24-17 Il est proposé par Mme Jessika Robinson, membre du Conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour de la séance du 4 décembre 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 23 octobre 2023

CÉ-23/24-18 Il est proposé par Mme Mélanie Langlois et résolu que le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023

La journée de la vente de produits pour le Marché des Fêtes (9.5), prévue le 8 décembre, a été devancé au 6 et 7 décembre, à cause de la grève du Front commun qui se déroulera du 8 au 14 décembre 2023.

Mme Christina Myles précise quelques points concernant les sorties au parc de la Rivière Batiscan : Partenariat avec l'école, proximité, découvrir la MRC des Chenaux, occasion pour les élèves qui n'ont pas la chance de vivre de telles activités, différents sentiers selon le cycle.

5. Mot du public

Mme Juliette Droulez, stagiaire de Mme Christina Myles, était présente.

Aucune question.

6. Dossier consultation ou information

Aucun

7. Dossier pour adoption

7.1 Budget de l'école 2023-2024

CÉ-23/24-19

M. Patrick Martel présente le budget de l'année scolaire en cours.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement de l'école de la Source doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par la Centre de services scolaire à ce jour ;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;

CONSIDÉRANT que tous les ajustements ont été faits depuis le début de l'année;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'établissement ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mathieu Roberge, membre du Conseil d'établissement, que le budget 2023-2024 de l'école de la Source soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté ce soir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Projet éducatif 23-27

CÉ-23/24-20

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a dressé un portrait de la situation de l'école par sondage et consultation auprès de sa communauté, par analyse des résultats des élèves pour relever les forces, les défis et les enjeux de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le projet éducatif de l'école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Geneviève Mayer, d'adopter le projet éducatif 23-27 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 Critères de sélection de la direction d'établissement

CÉ-23/24-20

Les membres du conseil d'établissement sont invités à se réunir, en l'absence de la direction pour discuter des critères de sélection de la direction de notre école. Cette opération doit se dérouler annuellement, même si la direction vient tout juste d'être nommée à ce poste. La présidente du Conseil d'établissement fera parvenir ces critères au bureau de la direction générale du Centre de service scolaire.

CONSIDÉRANT l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire consulte le conseil d'établissement sur les critères de sélection des directions d'école;

CONSIDÉRANT les critères demandés pour un poste de direction d'école tels que décrits dans le règlement des cadres;

CONSIDÉRANT les compétences requises pour occuper un poste de direction;

IL EST PROPOSÉ par Mme Christina Myles, de recommander les critères de sélection de la direction d'école de la Source tels que transmis par la présidente du Conseil d'établissement au bureau de la direction générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Dossier approbation

Aucun

9. Points d'information de la présidente du conseil d'établissement

9.1 Date photo scolaire 24-25

Mardi 24 septembre 2024

10. Points d'information de la direction

10.1 État des travaux de planification pour l'agrandissement de l'école

Les nouveaux plans seront bientôt présentés pour le stationnement temporaire. Jusqu'à aujourd'hui, les travaux sont dans les temps prévus. La fin des travaux de l'agrandissement est prévue pour la fin octobre 2024. Les travaux dans le bâtiment actuel devraient se terminer en février 2025. Quelques modifications au plan de départ devraient survenir sur le plan de départ.

10.2 Inscriptions à la maternelle en janvier 2024

Du 15 janvier au 26 janvier 2024.

Aucune information pour le programme « Passe-Partout ».

10.3 Absences membres du personnel

M. Patrick Martel informe les membres des absences pour cause de maladie.
Mme Susie Néron (SG), Mme Mélanie Massicotte (TES) et Mme Claudia Boudreau (enseignante).

11. Point d'information de la déléguée au comité de parents

- Les membres ont été informés du départ à la retraite du directeur général du Centre de services scolaire Chemin-du-Roy, M. Luc Galvani.
- L'école de la Source ne fait plus partie des écoles ISO-ACTIVE. Les élèves devaient participer au défi Pierre-Lavoie, participer à des cours en parascolaire avec le RSEQ, etc.

12. Point d'information du service de garde

Aucun

13. Point d'information des membres du personnel

13.1 Fête de Noël

- Une lettre sera envoyée aux parents les informant des activités et des thématiques qui se dérouleront pendant la semaine avant les vacances des Fêtes.
- Les enseignantes des classes de maternelle prévoient de faire un « déjeuner partage ». Les parents seront invités à préparer des aliments différents que les enfants apporteront à l'école afin de les partager entre tous.

14. Affaires nouvelles

Aucune

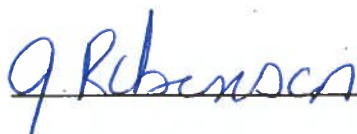
15. Date de la prochaine rencontre

Le 5 février 2024

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-23/24-21 **CONSIDÉRANT** que les points à l'ordre du jour sont épuisés; il est proposé par Mme Jessika Robinson à 20h12 de lever l'assemblée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Jessika Robinson
Présidente du conseil d'établissement 2023-2024



Patrick Martel
Directeur